



Le Lion Fauve



Avril 2010

Bulletin du Club Lions de Granby
Remise de charte le 27 octobre 1984

DISTRICT U-4 RÉGION 55 EST

Granby

Au sommaire

.....

Mot de la
présidente
page 1

Zoom sur ...
page 3

Chronique de
voyage
page 5

CHUTT !!...
Page 6

Voyons voir
page 7

Parlons-en !
page 9

Échos du C.A.
Page 10

Éditeur du Bulletin
Ronald Blanchard

Rédacteurs
Myreille G. Blanchard
Ronald Blanchard

Téléphone
450-372-4259

Courriel
blaron17@videotron.ca

Site web
clublionsgranby.com

Mot de votre présidente

Bonne lecture à chacun de vous,

Pour ce numéro, je me ferai très brève dans mon petit mot afin de laisser toute la place à un message que chaque club a reçu de notre Lion Gouverneur Daniel et qu'il a intitulé « Le Chapeau ». Je trouvais important de vous le transmettre pour que vous soyiez au fait de ce qui y est rapporté. Lisons-le avec intérêt et réflexion parce qu'il est exact que, chez certaines personnes qui n'agissent qu'en spectateur, la critique sur les agissements de ceux qui acceptent de faire quelque chose arrive toujours en premier et est tellement plus facile. C'est bien connu qu'il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne risquent pas de se tromper!

Lion Myreille G. Blanchard

Présidente 2009-2010

À ceux et celles à qui fait le chapeau, portez-le mais pas avec fierté, du moins selon mon appréciation des faits.

Quand on fait la formation des Gouverneurs, on passe sur une multitude de sujets et l'un de ceux que nous avons effleurés, c'était le non-respect des officiers. Je ne pensais pas qu'au cours de mon mandat, j'aurais à écrire un texte comme celui-ci mais force est d'admettre que certaines personnes, rares heureusement, ne semblent pas comprendre que les choses ne tourneront pas toujours comme elles le veulent et que de casser du sucre sur le dos de quelqu'un sans raison valable n'est jamais une bonne idée, dans mon livre à moi comme dans celui de Stan.

Commençons par le respect. Certains officiers de mon Cabinet m'ont fait part de réflexions que je qualifierai de très blessantes à leur endroit. Ces personnes ont accepté de bonne foi d'occuper des postes importants, de vivre l'expérience du Lionisme en donnant de leur temps à un palier supérieur. Quand j'entends de leur bouche certaines réflexions qui leur sont faites, je me pose sérieusement la question à savoir si l'une de nos valeurs fondamentales qu'est le respect des autres n'est pas en train de prendre le bord. Vous vous demandez parfois

(suite en page 2)

Mot de la présidente (suite)

pourquoi des gens compétents et de confiance hésitent à prendre des postes dans vos clubs ou dans l'organisation? Écoutez-vous un peu quand vous passez ces remarques blessantes et vous allez tout de suite comprendre pourquoi. Il faut parfois avoir la carapace solide pour endurer certains et certaines d'entre vous. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la répartie facile ou de passer à autre chose. Ce petit dixième de pourcentage de membres nous fait perdre l'occasion de profiter de compétences de gens qui font partie de l'autre 99,9% des membres. Avant de passer des remarques blessantes, tournez-vous la langue une douzaine de fois dans la bouche, ou plutôt, non... demandez-vous si vous aimeriez vous faire traiter de la même manière.

Et pour le deuxième item à l'agenda, j'ai été renversé de certains commentaires à l'endroit de gens qui travaillent très fort pour nous donner un congrès amusant et enrichissant. Ceux et celles à qui le chapeau fait, vous allez vous reconnaître et si j'entends dire que ces personnes continuent leur œuvre de blesser des gens de qualité, je n'aurai aucune hésitation à vous sortir un texte de mon cru que vous n'aimerez pas du tout mais qui va vous retourner la balle comme un train. Des valeurs de respect, d'empathie et d'aide manquent encore à un autre petit dixième de pourcentage de membres. Au lieu de toujours essayer de trouver la petite bibitte, organisez-vous donc pour penser de façon positive et aider au lieu de nuire. Les personnes de qui je parle se reconnaissent certainement et c'est le genre de dossier que je déteste traiter mais il fait partie de mon travail, malgré tout. Je compte sur vous pour ne plus entendre parler de ces choses qui ne sont que des détails. On vous a expliqué le pourquoi des choses et vous vous entêtez à discréditer une certaine décision quant aux frais chargés pour le congrès. On m'a expliqué le détail des frais et j'ai tout de suite compris qu'on voulait simplement donner la chance au plus de conjoints non-membres possible de participer au banquet. Pourquoi une chose aussi simple a dérapé en une escalade de propos que je n'ose qualifier. Vous avez une grille tarifaire, elle ne changera pas et quant à moi, le comité du congrès fait du très beau travail. Vous devriez relire les grandes lignes de la philosophie du Lionisme.

Je terminerai en disant qu'il y a des façons de faire des commentaires. Il doit aussi s'installer, en public, un minimum de respect. J'ai entendu des choses sur certaines réunions. Ceux qui me connaissent un minimum vont certainement s'imaginer facilement quelle sorte de réaction j'aurais eue. Malheureusement, il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la répartie facile, cinglante et sans appel.

Merci à l'avance de modérer vos transports dans l'avenir et pour le 99,8% des membres à qui ne s'adresse pas ce message et qui le liront, prenez-en un grain de sel.

Daniel Poulin
Gouverneur U-4



LION DENIS DORVAL



6e d'une famille de 8 enfants, Lion Denis est natif de Granby. La famille déménage à Farnham quand Denis a 12 ans. Il fera partie des Cadets de l'Armée un an et rejoindra les Forces de Réserve durant 8 ans et obtiendra son galon de sergent.

Il est père de 2 enfants, Christian et Geneviève et grand-papa de Florence. Lion Denis travaillera pour Wawanesa de 1963 à 1999 pour terminer directeur responsable des bureaux de service en province. Durant ces années, il sera affecté dans plusieurs villes de la province. C'est un grand amateur de voyages tant au Canada qu'outre-mer.
Bienvenue à notre 30e membre.



Suite à la campagne de sensibilisation des places de stationnement réservées aux personnes handicapées "Patrouille citoyenne" à laquelle nous avons été associés, nous désirons vous faire connaître l'association qui les représente.

L'Association des paraplégiques du Québec est un organisme à but non lucratif. Sa mission est de favoriser l'autonomie des personnes blessées médullaires du Québec, de promouvoir et faciliter leur intégration sociale et professionnelle et de défendre leurs droits. Amener toute personne ayant des limitations physiques ou neurologiques, à l'aide d'un soutien approprié, à développer son autonomie dans ses démarches de recherche d'emploi et favoriser son intégration professionnelle et surtout son maintien en emploi.

L'APQ offre des services et du soutien aux personnes paraplégiques, personnes qui, à la suite d'une lésion à la moelle épinière, sont devenues paralysées des membres inférieurs, et aux personnes tétraplégiques, personnes atteintes de paralysie de la musculature des membres supérieurs et inférieurs du corps. Actuellement, l'Association des paraplégiques du Québec compte près de 2000 membres.

Statistiques : Annuellement, nos conseillers en intégration rencontrent environ 125 nouvelles personnes blessés médullaires dans les centres de réadaptation et font un suivi.

Historique : Après la Deuxième Guerre mondiale, des anciens combattants fondent l'Association canadienne des paraplégiques. En 1946, une section québécoise de cet organisme voit le jour. L'Association des paraplégiques du Québec devient autonome en 1978. La première grande préoccupation de l'Association québécoise a été d'élaborer des traitements et des protocoles de soins pour maintenir ses membres en santé. Grâce à une étroite collaboration avec un médecin dévoué à leur cause, le Dr Gustave Gingras, cette volonté se traduit par la création de l'Institut de réadaptation de Montréal (IRM) en 1949.

Dans les années 60, la réadaptation des tétraplégiques s'impose comme un nouveau défi que l'Association relève avec succès. Parallèlement à ces priorités, l'Association se consacre, dès le début, à la réintégration sociale des personnes blessées médullaires. Elle vise leur retour à la vie active. Un service de soutien offert par des pairs est donc mis à leur disposition tout au long de leur démarche de réadaptation et d'intégration. L'Association travaille aussi à la défense des droits de ses membres et à la diffusion d'informations pertinentes dans ce domaine. Elle offre également les conseils d'un centre spécialisé de ressources humaines. Ce dernier permet à un grand nombre de personnes ayant des limitations fonctionnelles physiques ou neurologiques d'intégrer le marché du travail ou de retourner aux études.

Objectifs : Rendre indépendantes économiquement et socialement les personnes connaissant des limitations physiques ou neurologiques. Offrir tous les outils nécessaires à une recherche d'emploi efficace et à l'exploration du marché du travail. Agir d'intermédiaire entre les futurs employeurs et les futurs employés afin que chacun puisse concevoir sereinement les attentes de l'autre.

(suite en page 4)

Ass. paraplégiques (suite)

Défense des droits et des intérêts de nos membres :

Sur le plan collectif, l'APQ s'occupe de sensibiliser le public, les agents politiques et les employeurs à la condition du blessé médullaire. Grâce à son expertise et à ses partenariats avec les organisations gouvernementales, elle exerce son influence au cours de la conception et de la révision de programmes ou de l'adoption de politiques qui touchent à la satisfaction des besoins et à la qualité de vie de ses membres. De plus, l'APQ fait partie de divers organismes associés à la défense des droits ses membres, tels la Confédération des Organismes des Personnes Handicapées du Québec (COPHAN) et le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM). Les conseillers en intégration représentent les membres de l'Association aux différents comités et tables de concertation de ces organismes (maintien à domicile, transport adapté...)

Services d'intégration

Soutien à la personne blessée médullaire et à sa famille

Se retrouver en fauteuil roulant du jour au lendemain constitue une épreuve très douloureuse non seulement physiquement mais aussi au plan psychosocial.

Lorsque de telles circonstances se produisent, le Service de soutien à l'intégration de l'APQ propose un soutien à toutes les personnes blessées médullaires ainsi qu'à leur famille. Le conseiller en intégration, lui-même une personne en fauteuil roulant ayant traversé les difficultés inhérentes à cette épreuve, devient un élément de motivation, une source d'espoir pour la personne et ses proches. Comme personne-ressource, il est très polyvalent et possède de grandes qualités d'écoute et d'empathie. Le conseiller accompagnera la personne blessée médullaire tout au long du continuum de services. Après l'accident, à la demande de la famille, il peut se rendre à

l'hôpital pour ensuite poursuivre son accompagnement en centre de réadaptation, en étroite collaboration avec l'équipe multidisciplinaire. Le Service assure une présence à toutes les étapes du processus de réintégration sociale et met en œuvre les ressources nécessaires pour que la personne blessée médullaire reprenne harmonieusement sa place dans la société.

Partenaires : Un partenariat est essentiel avec les établissements du réseau de la santé et certains organismes. Présentement, les conseillers en intégration assurent une présence à l'Institut de réadaptation en déficience physique à Québec; ils sont aussi présents à l'Institut de réadaptation de Montréal et au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. Ce travail d'aidant s'effectue en coopération avec les conseillers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et avec ceux de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), à titre d'agents payeurs, pour quelques personnes accidentées. Les intervenants des Centres locaux de services communautaires (CLSC) sont aussi des personnes-ressources avec lesquelles notre service est appelé à travailler.

Clientèle : Toute personne à la recherche d'un emploi et ayant :

- une blessure médullaire;
- une ou des limitations physiques et/ou neurologiques (sclérose en plaques, amputation, maux de dos, paralysie, poliomyélite, spina bifida, rhumatisme, arthrite, maladie de Parkinson, paralysie cérébrale, syndrome du tunnel carpien, troubles d'apprentissage, dyslexie, syndrome Gilles De La Tourette, ataxie de Friedreich, aphasie);
- des séquelles cognitives à la suite d'un traumatisme cranio-encéphalique (TCE); ou
- des séquelles cognitives à la suite d'un accident vasculaire cérébral (AVC).



Association
des paraplégiques
du Québec



TUNISIE, 1ère partie

⑤

Chronique de voyage

Sousse située à 2 heures de Tunis. Au retour, le vent a quelque peu rendu la conduite difficile mais...heureusement, ils ont laissé la salle à manger ouverte pour nous. Je ne sais pas si je vous avais mentionné que cette année, on changeait d'hôtel. Rien de mieux que du nouveau, surtout lorsque celui-ci est avantageux. La nourriture est excellente et surtout chaude.

Ce matin, après une bonne nuit de sommeil, tout est rentré dans l'ordre. Reconnaissance des lieux vu que c'est tout nouveau. Beau soleil, le groupe s'est réuni pour prendre une bière sur une terrasse. Merveilleux!!!! Un petit tour à l'épicerie pour faire certaines provisions comme de l'eau, des biscottes, du fromage.

À travers mes yeux de touriste, j'aimerais vous faire connaître la Tunisie. Ce pays est en plein essor. Vous devriez voir les nombreuses constructions qui poussent comme des champignons. En plus, il est important d'ajouter qu'ils ne possèdent point les machineries modernes de chez-nous et surtout, vous resteriez estomaqués de constater dans quelle condition ils travaillent : l'absence presque totale de mesures de sécurité. Je vous assure que les surintendants en sécurité auraient du travail à temps plein. Par contre, l'hôtel, qui est situé près du nôtre, ouvrira ses portes au début de mars. C'est vraiment impressionnant. Ce sera sûrement un 5 étoiles. On se propose d'aller le visiter si on nous le permet. Autre nouveauté, un nouvel aéroport, situé à peine à 20 km de Sousse sera en fonction l'an prochain. En principe, nous aurions un vol direct pour la Tunisie. Ce serait-tu assez merveilleux!

Cette année, sûrement que l'hôtel Riadh Palm a fait de la promotion auprès des agences québécoises avec des prix vraiment compétitifs; alors ces derniers choisissent cet hôtel. Bel emplacement. De mon balcon, je vois la mer avec sa belle place sablonneuse bordée de palmiers. Que demander de mieux! Nous sommes un bon groupe d'amis, un petit « 5 à 7 » de temps en temps ou une bière sur une terrasse. La belle vie...

Aussi, il est important de mentionner que cette année, le taux de change est le meilleur que j'ai connu depuis huit ans. Pour un dollar canadien, on me donne 1 dinar 250 millimes. Un petit mot sur les moyens de transport : métro hors terre (le train que j'ai pris d'ailleurs pour aller à Hammamet), l'autobus et les nombreux taxis. Toutefois, jamais je ne conduirais ici même car parfois, c'est une véritable Tour de Babel. J'oubliais de mentionner les troupeaux de chèvres qui traversent elles aussi la rue en plein centre-ville.

Actuellement (février), la température est de 20 degrés. Idéal pour la marche, croyez-moi. On pourra sûrement dire que nos souliers ont beaucoup voyagé comme disait la chanson de Félix Leclerc. En effet, il sera facile de les remplacer car en Tunisie, on retrouve un magasin de souliers à chaque coin de rue ainsi que des guichets automatiques et des lunetteries sans

(suite en page 6)

Chronique de voyage (suite)

exagération. J'ai revu quelques anciens amis Tunisiens à date. Le Docteur Tabet et son épouse qui m'ont invitée, dimanche dernier, pour un BBQ. C'est lui qui est le président du Club Lions cette année et il trouve difficile le manque de membres.



Asslama de Lion Louise, la Tunisienne dans l'âme

Dernière nouvelle (2 mars)

J'ai attrapé la grippe, j'ai le nez congestionné et je tousse depuis samedi. En effet, un autre malheur, j'ai fait voler mon sac à main par un jeune de 15 ans environ qui était en scooter. Je venais à peine de partir de l'hôtel et c'était la première fois que je partais seule pour aller me chercher une bouteille d'eau à l'épicerie. Alors, ce dernier est passé tout près de moi et il a accroché ma courroie et bingo le tour est joué.... Ce dernier contenait ma caméra, mes nouvelles lunettes que j'avais achetées depuis 2 jours au coût de 200,000 dinars, un cellulaire tunisien qu'on m'avait prêté, la clé de l'hôtel (j'ai dû déboursé 70,000 dinars pour une nouvelle clé) ainsi que 70,000 dinars en argent. Aussi, je dois maintenant rembourser le cellulaire. Le médecin de l'hôtel a eu la gentillesse de m'accompagner pour aller au poste de police afin de faire une déposition. Maintenant à mon retour, je ferai une réclamation à mon assurance. Je vous assure qu'au moment de l'incident, j'étais dans tous mes états. Je tremblais comme une feuille. J'ai crié: Au voleur, Police mais enfin.....Avec un recul, cela aurait pu être plus grave s'il m'avait fait tomber et que je me serais cassée un membre. Il faut s'encourager avec quelque chose de positif, n'est-ce pas? Heureusement que les amis m'ont bien entourée et réconfortée dans mon malheur.

Je vais continuer de profiter au maximum de mes vacances. Je pense à vous et au plaisir de vous lire.



CHUT !!...

Si vous voulez faire plaisir à Lion **Yvan Robidoux**, donnez-lui des attaches à sacs à vidanges. Apparemment, il n'y en a jamais assez dans une boîte de sacs pour attacher tous ses sacs!!!

Quel gars chanceux tout de même que Lion **Normand Boulanger**! Il n'y a qu'une **Karen** et c'est lui qui l'a épousée. Après que Lion Lucille lui eut rappelé qu'il assistait à la joute de hockey des Inouks de Granby, vendredi 5 mars dernier, le v'là-tu-pas, qu'après le souper, il se met à chercher ce qu'il pourrait bien faire de sa soirée.... Pensez-vous qu'il a assisté à la joute?

Lors de cette soirée, les membres et conjointes de notre club avaient été invités à titre très spécial

afin de participer à l'hommage que l'organisation du hockey mineur de Granby rendait aux 50 ans de bénévolat de notre confrère Lion **Jean Patenaude**. Hommage des plus mérité pour un très grand bénévole que nous sommes fiers de compter parmi nous. Une bannière, à son nom, a été hissée au plafond de l'aréna pour commémorer cet hommage. Elle est là pour y demeurer.

Malheureusement, Lion **Jean** connaît depuis quelques temps des problèmes de santé pour lesquels il a été évalué à Pierre-Boucher le 8 mars dernier. Il en résultera une chirurgie qu'il souhaite pouvoir lui apporter enfin le retour à une meilleure qualité de vie. Aux dernières nouvelles, Lion Jean sera opéré à Sherbrooke pour 3 pontages et il est en attente d'un téléphone.

Bonne chance!

GREFFE DE LA CORNÉE

Au Canada, seulement un faible pourcentage des personnes qui attendent une greffe de la cornée recevront l'aide dont elles ont besoin pour retrouver la vue. Vous pouvez aider à améliorer la situation en faisant don de vos yeux. Ce que vous donnerez alors, ce sera notamment la cornée, cette mince couche de tissu qui recouvre l'œil comme une fenêtre. Elle ne contient pas de vaisseaux sanguins et les risques de rejets sont extrêmement rares. S'ils surviennent, ils se contrôlent bien et rapidement. Un aveugle peut même faire don de sa cornée car dans bien des cas, la cornée d'une personne aveugle est intacte.

La cornée concentre les rayons de la lumière sur la rétine et protège des blessures les parties délicates de l'œil, celles qui font effectivement le travail. Remplacer une cornée tachée ou endommagée, c'est comme remplacer une vitre dépolie par une claire. La greffe de la cornée est la transplantation la mieux réussie de nos jours, mais ceux qui en ont besoin dépendent du don que vous voudrez faire de votre vue.

Tout le monde peut devenir donateur. Comme la cornée est une couche de tissu transparent, point n'est besoin d'assortir la couleur des yeux, l'âge ni le sexe du donateur. Même si vous portez des lunettes ou que vous avez un problème oculaire, telle la cataracte, il est quand même possible que votre cornée soit en bon état et que vous puissiez la donner.

Il s'effectue plusieurs milliers de greffes de cornée par année au Canada. C'est la plus ancienne, la plus pratiquée et la plus réussie de toutes les greffes. Le résultat est remarquable : 85% des personnes qui reçoivent une nouvelle cornée recouvrent la vue. C'est pourquoi il est si important de signer sa carte de dons d'organes

Une greffe de cornée est pratiquée lorsque les dommages causés à la cornée engendrent une baisse de vision ou des douleurs qui nuisent aux activités quotidiennes comme la conduite automobile, la lecture ou le travail à l'ordinateur. La cornée peut être déformée par diverses maladies; elle peut aussi présenter des cicatrices à la suite d'infections ou de blessures. Certaines maladies cornéennes sont douloureuses. Plusieurs personnes sont atteintes de maladies cornéennes qui ne nécessitent aucun traitement, alors que d'autres requièrent un traitement précoce. Si une infection cornéenne ne répond pas au traitement médical, une greffe peut alors être envisagée afin de retirer le tissu endommagé et de le remplacer par un tissu sain provenant d'un donneur.

Voyons Voir



Tissus inspectés avec soin

Les tissus servant aux greffes de cornée sont tous inspectés par la Banque d'yeux et certifiés sains et ils doivent répondre négativement aux tests de dépistage du sida, de l'hépatite B et de l'hépatite C. Puisqu'il s'agit ici de tissus humains, ces tissus pourraient transmettre des maladies encore inconnues ou pour lesquelles il n'existe aucun test de dépistage. Par contre, étant donné que les tissus cornéens utilisés pour une greffe sont minuscules, la possibilité de transmission de maladie est, elle aussi, infime.

La procédure

La première cornée a été greffée en 1906 en Allemagne et elle devint une chirurgie courante dans les années 1930. Depuis, la technique s'est simplifiée. La plupart du temps, les greffes se font quelques heures après la réception du greffon. La greffe de cornée s'effectue sur une base externe. Cette chirurgie dure de 45 à 60 minutes. Au cours de l'opération, on administre au patient un anesthésique léger qui lui permet de relaxer ainsi qu'un analgésique local qui permet de restreindre les mouvements de l'œil et de réduire l'inconfort. L'opération est sans douleur. Alors que l'autre œil est recouvert, une lumière éblouissante est dirigée vers l'œil qui subira la chirurgie. Ayant auparavant mesuré l'œil à l'aide d'un microscope chirurgical pour établir la taille de la greffe, l'ophtalmologiste enlève la cornée affectée et fixe en place la cornée transparente du donateur à l'aide de quelques minuscules points de suture dont la dimension équivaut à la moitié d'un cheveu humain. Les patients ne les sentent habituellement plus après quelques jours. Ces points sont retirés environ un an plus tard au bureau de l'ophtalmologiste. Il faut ordinairement porter une occlusion immédiatement après l'opération.

La guérison est cependant très longue puisqu'il faut compter une année de contrôle afin de s'assurer que la greffe a réussi.

Convalescence

Après la chirurgie, un pansement stérile sera apposé sur l'œil et recouvert d'une coquille de protection rigide. Cette coquille sera retirée par le

(suite en page 8)

Greffe de la cornée (suite)

médecin le lendemain. Les patients ne peuvent pas conduire de véhicule automobile pendant au moins 24 heures après la chirurgie. Ils doivent garder la zone oculaire sèche pendant une semaine. On leur conseille aussi de ne pas se pencher. Immédiatement après la chirurgie, ils peuvent continuer à exécuter diverses activités comme le travail ménager, la marche ou la bicyclette stationnaire, mais ils doivent éviter toute activité exigeante et tout environnement poussiéreux pendant au moins un mois. Après la procédure, la vision du patient demeure embrouillée et il faudra de 12 à 18 mois pour qu'elle atteigne sa pleine capacité.

Rejet rare

Contrairement à la transplantation cardiaque ou rénale, une médication systémique antirejet n'est habituellement pas requise lors d'une greffe de cornée. Des gouttes ophtalmiques sont prescrites et ces gouttes doivent être instillées en doses décroissantes pendant environ neuf mois. En de rares occasions, le corps d'un individu rejette la nouvelle cornée et le tissu transplanté devient ainsi trouble. Si cette situation survient et que les symptômes sont signalés rapidement, ce rejet peut être inversé par l'utilisation intensive de gouttes ophtalmiques. Dans les rares cas où cette réaction ne peut être résolue, une seconde transplantation est souvent bien acceptée. Quelquefois, le tissu donné ne survit pas à la transplantation. Il ne s'agit alors pas d'un rejet, mais plutôt de l'échec de la greffe. Dans les rares cas où cet événement survient, une nouvelle transplantation peut être prévue.

Taux élevé de réussite

Comme toute opération chirurgicale, la greffe de cornée comporte certains risques. Des infections ou des hémorragies peuvent survenir, mais très rarement. Les risques de complications graves sont d'environ 1 %, ce qui signifie que dans ces cas, le patient pourrait voir moins bien ou ne pas voir du tout après la chirurgie si une complication qui ne peut être traitée survient au moment de l'opération. La vision dans l'autre œil demeurera inchangée. Heureusement, la plupart des chirurgies oculaires ne comportent aucun problème et les chances d'améliorer la vision ou d'éliminer tout inconfort sont excellentes.

Les complications

Il arrive parfois que la première greffe soit rejetée. On peut répéter l'opération, ordinairement avec un bon résultat, bien que le taux de rejet soit plus élevé. La cornée rejetée se

voile et la vue se détériore. Si on intervient à **8** temps, on peut la plupart du temps freiner le rejet avec un minimum de dommage. Les signes du rejet sont le malaise persistant, la sensibilité à la lumière, la rougeur et le changement de vision. D'autres complications peuvent survenir, notamment : l'infection, le saignement, l'enflure, le décollement de la rétine ou le glaucome; mais toutes peuvent être traitées.

Les donateurs

Pour donner le don de la vue, il suffit de remplir un formulaire de consentement de don d'organes, tel celui qui paraît sur le permis de conduire; puis, de toujours garder le formulaire avec soi. L'inscription de votre consentement ne suffira pas. Quand on le lira, il sera beaucoup trop tard pour utiliser la cornée. Si vous avez plus de 18 ans, vous n'avez pas besoin de l'approbation de vos parents. Vous devriez cependant le leur faire savoir, pour qu'ils puissent aider à accomplir votre volonté.

Les Banques d'Yeux (il y en a une dans 11 provinces canadiennes) supervisent les dons de cornée. Il en existe une à Montréal, rattachée à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et une autre à Québec rattachée au Centre hospitalier de l'Université Laval qui dessert tout l'est du Québec.

Une p'tite vite !

Une femme voit un petit garçon qui grille une cigarette. Elle lui dit : « Tu es bien trop jeune pour fumer. Au fait, quel âge as-tu ? » - « Huit ans. » - « Quand as-tu commencé à fumer ? » - « Juste après avoir fait l'amour pour la première fois. » - « Quoi ! Et quand as-tu fait l'amour pour la première fois ? » - « Je ne m'en souviens pas. J'étais saoul. »

Perles de pharmacie !

“Marquez la posologie sur la boîte car je ne sais pas lire”

“Mon cardiologue parle de me poser un pince main coeur”

“Je dois passer une colomboscopie”

PARL



NS-EN !

CONCOURS D'EFFICACITÉ DES CLUBS

Au 19 février 2010, le Club Lions de Granby se situait au 4e rang (1720 points) au cumulatif des points comparativement au 8e rang (895 points) au 18 novembre 2009.

Dans notre zone, seul le Club Lions d'Acton Vale nous précède avec 1930 points.

Nous retrouvons Coaticook avec 3505 points en 1ère position, suivi de St-Romain avec 1955 points.

Bravo à tous les membres présents lors des différentes sorties -anniversaires, soupers de clubs - réunions de zone ou visites de zone en accompagnant notre président de zone Lion Robert. Grâce à cela, nous nous faisons connaître et nous tissons des liens de fraternité et d'amitié avec les membres de d'autres villes et au sein même de notre groupe.

COMMENT UN CLUB PEUT ACCUMULER DES POINTS

Parrainage d'un nouveau club ou d'un club branche (pour le club parrain)	100 points
Chaque nouveau membre intronisé ou réinstallé	50 points
Chaque membre radié	-25 points
Chaque officier du district/responsable de comité/animateur au congrès (sauf le gouverneur et le vice-gouverneur)	50 points
Rapport mensuel d'activités du club envoyé avant le 1er du mois suivant	25 points
Rapport mensuel envoyé après le 1er du moins suivant	-25 points
Formulaire PU-101(annuel - contient le nom des principaux officiers du C.A. pour l'année à venir) reçu avant le 31 mai	25 points
Formulaire reçu après le 31 mai	-25 points
Présence du président et du secrétaire aux réunions de zone	30 points/membre
Chaque membre assistant à une réunion de zone	10 points/membre
Chaque membre inscrit au congrès du district	30 points/membre
Chaque visite d'un membre à un autre club avec le formulaire de visites inter-clubs signé, envoyé au plus tard avec le rapport d'avril :	
1. pour une réunion régulière	20 points/membre
2. pour un anniversaire de club	15 points/membre
3. pour toute autre activité	10 points/membre
(aucun point accordé aux officiers du cabinet en visite officielle)	

**En date du 12 mars dernier, une dernière compilation situait Granby toujours au 4e rang avec 1940 points tout juste derrière Acton Vale avec 2025 points (différence de 85 points). Comme on dit, ça chauffe!!! Le concours se termine le 30 avril afin de dévoiler les gagnants lors du Congrès 2010.